

Les Nouvelles B R È V E S

L'actualité de la commune



Le mercredi 7 juillet débutaient les travaux de remplacement de la toiture de la bourloire au stade.



Le jeudi 8 juillet, c'était l'ouverture de l'accueil de loisirs au groupe scolaire, environ 120 enfants ont été accueillis par la directrice Nathalie et son équipe d'animation.



Le lundi 12 juillet, le coq restauré reprenait sa place sur le monument aux morts à l'arrière de la mairie que les aménagements prévus lors des travaux de reconfiguration de la place du village mettront en valeur.



Le mardi 13 juillet, les festivités organisées pour la fête Nationale ont réunies un nombreux public, dans le respect des gestes barrières, pour la retraite aux flambeaux dans les rues du centre bourg et pour assister au feu d'artifice.



Le lundi 19 juillet, les travaux de construction du nouveau local au groupe scolaire Jacques Brel reprenaient. Le retard pris pour la livraison des matériaux en raison de la pandémie en repousse la réception à fin septembre.



Le mercredi 21 juillet débutaient des travaux de voirie qui permettront à certains Bachynoïses d'être desservis dans les conditions requises.



Le 04 juillet, malgré un temps particulièrement pluvieux et orageux, une centaine de fidèles s'est réunie sous le chapiteau du stade municipal afin d'assister à la traditionnelle messe en plein air.

C'est le père Bruno Cazin, vicaire général, qui officiait en remplacement du père Grégory Watine parti encadrer les jeunes de la paroisse pour le « Pélé Vélo diocésain ».



Encore quelques aménagements à finaliser et la rue Calmette sera rendue complètement à la circulation.

Les informations pratiques

Coronavirus :

Le pass sanitaire est désormais exigé à compter de 50 visiteurs/spectateurs (contre 1 000 précédemment) dans tous les Etablissements Recevant du Public ou événements où il était déjà appliqué depuis le 30 juin : lieux de spectacles en configuration debout, enceintes sportives de plein air et événements culturels, grandes salles de conférences, salons et foires d'exposition, festivals, grands casinos, chapiteaux, croisières et bateaux à passagers avec hébergement.

L'application du pass sanitaire est également étendue à compter de 50 visiteurs ou spectateurs à l'ensemble des ERP relevant du secteur des loisirs :

- établissements de plein air, y compris les parcs à thèmes, parcs d'attractions, parcs zoologiques
- établissements sportifs clos et couverts (notamment piscines, salles de sport)
- bowlings, salles de jeux (escape game), casinos-tables de jeux, salles de danse
- cinéma, salles de spectacles en configuration assise (théâtres, salles de concert, cirques non forains) ; salles à usage multiple en configuration assise (salles des fêtes, salles polyvalentes)
- salles de spectacles en configuration debout, (cafés-théâtres, cabarets, salles de concert) ; salles à usage multiple en configuration debout (salles des fêtes, salles polyvalentes) sous réserve que ne soient visées que les activités de loisirs et les foires et salons professionnels qu'ils accueillent
- musées, monuments, centres d'art, bibliothèques et médiathèques à l'exception des bibliothèques universitaires et spécialisées

Le pass sanitaire n'est pas exigé aujourd'hui (et au moins jusqu'au 30 septembre) pour les enfants de 12 à 17 ans, y compris dans les lieux qui étaient déjà soumis au pass depuis le 30 juin. Vous trouverez plus de précisions sur le site de la mairie.

Semaine bleue :

Les inscriptions à la semaine bleue sont ouvertes.

Ils seront 6 sur scène. Les 3 chanteurs et les 3 danseurs de la troupe "LEGENDES" d'Esther Malone animeront la Semaine Bleue 2021 de la Pévèle Carembault.

Plusieurs représentations sont prévues sur le territoire à partir du 27 septembre, le vendredi 1er octobre à Aix-en-Pévèle pour Bachy.

La Pévèle Carembault offre ce spectacle aux 65 ans et plus. Les artistes rendront hommage aux grands chanteurs du 20e siècle.

Le coupon d'inscription a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres début juillet. Il est à remplir et à déposer en mairie avant le 30 août. Un événement gratuit à ne pas rater !

Le pass sanitaire ou la présentation d'un test PCR ou antigénique est désormais obligatoire pour tout rassemblement de plus de 50 personnes. Les seniors participant à la Semaine Bleue devront donc présenter l'un de ces documents avant de monter dans le bus ou, s'ils viennent par leurs propres moyens, un contrôle sera effectué avant l'entrée dans la salle.

Activités à faire en famille :

1 - Mettez-vous dans la peau d'un chevalier

C'est le moment de tester l'Aventure-Jeux® à Mons-en-Pévèle ! L'activité est ouverte aux enfants de 4 à 14 ans sur un circuit de 2 km. Il est accessible à pied (mais pas aux poussettes). Pour y jouer, vous devez vous munir d'un sac vendu au tarif de 12 €. Vous pouvez acheter le jeu à la Salle des Batailles et l'Estaminet "Chez Flavien" à Mons-en-Pévèle ou aux golfs de Mérygnies et de Thumeries/Moncheaux.

Lien vidéo : <https://youtu.be/qyQIyEBEu4s>

2 - Tentez l'expérience géocaching

L'Office de Tourisme vous a concocté 5 parcours de géocaching pour vous amuser seul, en famille ou entre amis. Le géocaching est une chasse au trésor à pratiquer avec un smartphone. Téléchargez gratuitement l'application sur [geocaching.com](https://www.geocaching.com) et partez découvrir les « boîtes cachées » à Cappelle-en-Pévèle, Herrin, Landas, Mons-en-Pévèle et Thumeries.

Lien vidéo : <https://www.geocaching.com/play>

3 - Aérez-vous dans les forêts et les espaces naturels

Véritables poumons verts du territoire, les forêts de Marchiennes et Phalempin permettent de s'oxygéner et de partir à la découverte de la faune et de la flore. Des aménagements ont été réalisés dans ces 2 espaces pour améliorer le confort de vos balades et vous permettre de profiter d'un moment de repos à l'ombre des arbres.

Vous pouvez aussi partir à la découverte des Marais de Bonnance à Templeuve-en-Pévèle, du site ornithologique des Cinq Tailles à Thumeries, du bois de la Tassonnière à Cysoing, du bois du Court Digeau et du bois de l'Offlarde à Ostricourt, du bois de l'Emolière à Wahagnies.

4 - Cherchez les cachettes de Piou Piou :

Graines de Culture(S), le réseau des médiathèques en Pévèle Carembault vous propose un jeu pour découvrir les 32 médiathèques de notre territoire. « Mais où qu'il est Piou Piou ?? » est une sorte de rallye photos où vous devrez reconnaître les structures où Piou Piou a posé ses pattes.

Cette animation familiale et ludique est disponible tout l'été. N'oubliez pas de lire le petit règlement avant de vous lancer dans l'aventure ! Le passeport est disponible dans votre mairie et dans votre médiathèque, et en version téléchargeable : passeport Piou Piou.

Lien vidéo : <https://youtu.be/Kpkir9IBiJc>

Plus d'infos au 03 20 34 72 65 ou sur tourisme@pevelecarembault.fr

Conseil municipal des jeunes :

Compte tenu de la situation sanitaire, l'installation du conseil municipal, prévue au début de l'année, a dû être annulée.

Les élections sont finalement reportées au mois d'octobre.

Pour ce faire, une réunion d'information se tiendra, à la salle des fêtes, pour les enfants de CM1 et CM2 (9 ou 10 ans) scolarisés ou non à Bachy, le vendredi 17 septembre 2021 à 19H00.

Nous espérons y trouver de nombreux volontaires !

Les enfants intéressés peuvent d'ores et déjà retirer un bulletin de candidature en mairie et ce jusqu'au 24 septembre 2021.

Vêtements égarés cherchent propriétaires :

Comme chaque année, de nombreux vêtements oubliés au groupe scolaire sont à la disposition de leur propriétaire en mairie.

Nouvelles affectations au groupe scolaire :

Mesdames Demeester et Ringeval rejoignent l'équipe enseignante et assureront les cours de CE1 et CE2 en alternance.

Ecole de musique :

La Pévèle Carembault soutient la pratique de la musique chez les jeunes. Elle a mis en place un chèque musique à destination des habitants de moins de 19 ans.

Il s'agit d'une aide de 20 euros versée pour ceux qui s'inscrivent dans l'une des écoles de musique labellisée.

Le montant est doublé si le musicien fait également partie de l'une des harmonies de la Pévèle Carembault.

18 harmonies participent à la vie locale sur notre territoire. L'aide est à demander à l'école lors de l'inscription.

Attention la demande doit être faite avant le 31 octobre pour être prise en compte.

C'est la moisson :

Les tracteurs et moissonneuses roulent à 40km/ heure. Prudence sur les routes!

Les moissonneuses font du bruit et de la poussière. Pensez à fermer vos fenêtres!

Et n'oubliez pas, ils travaillent pour nous !

Travaux impactants

A Cysoing, la phase 2 des travaux (du 26 juillet au 21 août 2021), effectués par NOREADE, concernant le remplacement d'une partie du réseau communal, impactera la circulation des bus Arc en Ciel, notamment sur les lignes 204 et 226.

Les communes de Mouchin, Bachy et Bourghelles ne pourront pas être desservies ainsi que les arrêts de Cysoing « Cheval Blanc, Place, Hameau du Peuville, Demesmay et Cimetièrre » à compter du lundi 26 juillet jusqu'au samedi 21 août 2021.

Les services en direction et en provenance de Villeneuve d'Ascq feront leur départ et leur terminus à l'arrêt Cysoing « Collèges ».

Les services en direction de Roubaix feront leur départ à l'arrêt Bourghelles «Quennaumont» et ceux en direction de Cysoing feront leur terminus à l'arrêt Bourghelles « Sainte Barbe ».

Des travaux de réfection de la chaussée sur la départementale D955 seront prochainement effectués sur les communes de Bachy, Bourghelles et Mouchin.

Vous en serez informés dès que possible.

Bien vivre ensemble

Nous sommes fin juillet, la nidification se termine, les oisillons ont quitté leur nid.

Nous pouvons maintenant tailler nos haies en toute tranquillité, quelles soient mitoyennes avec un espace public ou privé, surtout veillons à ne pas gêner les voisins ou les promeneurs en dégagant l'espace nécessaire.

Pour rappel, ces haies mitoyennes ne peuvent excéder 2m de haut et il est bien sûr interdit de les brûler sous peine d'être verbalisé.

Evitons d'obstruer les trottoirs par quelques obstacles que ce soit, cela est strictement interdit et, en cas d'accident, vous seriez civilement responsable.

Carte d'accès déchetteries

A partir du premier janvier 2022, une carte d'accès sera obligatoire pour accéder aux déchetteries de Genech, Orchies et Thumeries.

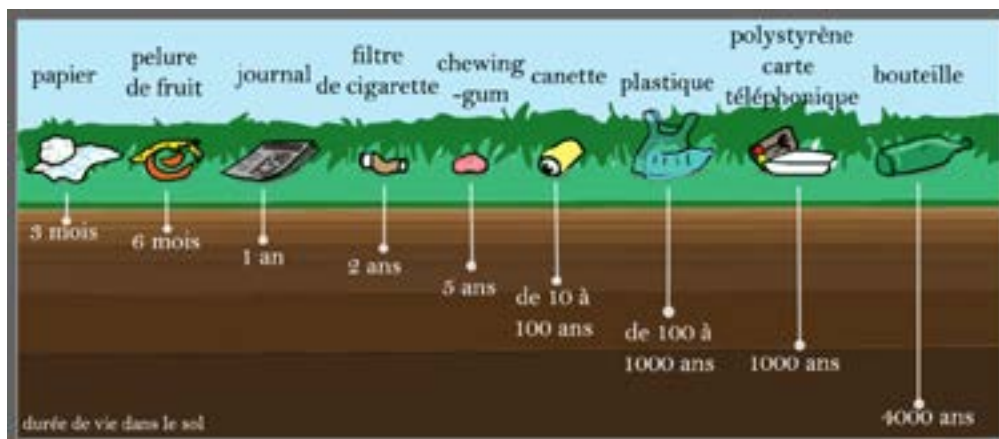
A compter du 23 août, et jusqu'à fin octobre, demandez gratuitement votre carte d'accès sur pevelecarembault.ecocito.com, un justificatif de domicile vous sera demandé.

Des permanences téléphoniques et physiques seront organisées en septembre/octobre pour les usagers ne disposant pas d'un accès internet.

Pour tout savoir sur le pass'déchetteries : pevelecarembault.fr

Bon pour la planète

Temps de décomposition des déchets.



Merci de respecter l'environnement. Ne jetez pas vos détritrus sur le sol !

Fermeture de la mairie :

La mairie sera exceptionnellement fermée les Lundi et Mardi 2 et 3, 9 et 10, 16 et 17, 23 et 24 ainsi que les samedis 7 et 21 août.

Mairie de Bachy

13, place de la Liberté - 59830 Bachy
Téléphone 03.20.79.66.21
contact@mairie-bachy.fr

Bulletin d'information publié par nos soins avec le concours des membres de la commission :
information - communication

